

## IMMIGRATION CLANDESTINE

### Plusieurs embarcations interceptées par les gardes-côtes

Les unités des forces navales de l'Armée nationale ont pu mettre en échec plusieurs tentatives d'immigration clandestine entreprises entre la journée du 31 décembre 2006 et le premier jour de la nouvelle année. Ainsi, suite à des informations fournies par le groupement des gardes-côtes de la wilaya de Annaba, le vaisseau d'assaut et de logistique *Kalaât Béni Hamad* a pu intercepter un embastonnement à environ huit miles du cap Roza au large d'El-Kala. L'arraisonnage du bateau de pêche de quatre mètres de long a permis l'arrestation de quatre individus âgés entre 20 et 40 ans. Les concernés ont par la suite été remis aux services des gardes-côtes de Annaba pour les besoins de l'enquête. Les opérations de recherche se sont poursuivies afin de trouver d'éventuels autres candidats à l'immigration a fortiori qu'un autre bateau de plaisance a été retrouvé vide à 26 miles marins au nord-est du Cap rouge dans la même wilaya.

Par ailleurs à Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, les éléments de l'unité 345 du groupement territorial des gardes-côtes ont réussi à intercepter une embarcation de plaisance type Zeppelin. A bord de cette dernière, se trouvaient 13 personnes de nationalité algérienne, habitant la localité de Ghazaouet et dont la tranche d'âge est comprise entre 30 et 40 ans. L'opération a été menée en date du 1er janvier à cinq heures du matin à environ 29 miles marins au nord de Ghazaouet. Les personnes concernées ont également été remises aux services compétents des gardes-côtes pour les besoins de l'enquête. Cette même opération est intervenue 12 heures seulement après l'arrestation de 16 autres immigrés clandestins près des îles Habibas. A noter que ce phénomène enregistré depuis quelque temps une évolution significative. La lutte contre ce fléau a permis l'arrestation de plusieurs individus qui tentent de gagner les rives espagnoles et italiennes par la mer.

N. M.

## JIJEL

### Quatorze blessés dans deux accidents de la route

L'excès de vitesse a été une nouvelle fois derrière deux accidents de la route qui ont fait au total quatorze blessés ces dernières quarante-huit heures sur les routes de la wilaya de Jijel. Le premier accident, qui a fait neuf blessés, a eu lieu le dernier jour, de l'an, vers 18h30, sur la RN 43, à hauteur de la localité d'El-Djennah, relevant administrativement de la commune de Sidi-Abdelaziz (25 km à l'est du chef-lieu de wilaya) où quatre véhicules sont entrés en collision. Selon des indications, les neuf victimes évacuées à l'hôpital de Taher sont hors de danger. Quant au second accident survenu hier matin, sur la RN 43, au niveau de la localité de Tassoust, non loin de l'hôtel les Emeraudes, il a fait cinq blessés qui ont été aussitôt admis aux services des urgences de l'hôpital Mohamed-Seddik-Benyahia de Jijel pour recevoir les soins nécessaires. Là aussi, ce sont, en tout, cinq véhicules dont un bus de transport de voyageurs de marque Peugeot J9 qui se sont télescopés. Les services de la gendarmerie territoriale compétents ont ouvert deux enquêtes pour déterminer avec exactitude les circonstances de ces deux accidents de la route.

F. M.

## NAISSANCE

Une jolie poupée, prénommée **Hadjer** est venue égayer, ce 29 décembre 2006, le foyer de M. et Mme Manaâ Malik.

En cette heureuse occasion, toute la famille Manaâ à commencer par la petite Aya, tout en félicitant les parents, souhaite un prompt rétablissement à Razika et une longue vie pleine de joie et de prospérité à la petite Hadjer.

## DJELFA

# Tremblement de terre de 4,9 sur l'échelle de Richter

C'est avec un tremblement de terre que la wilaya de Djelfa a accueilli le nouvel an. Une secousse tellurique de 4,9 sur l'échelle de Richter a eu lieu durant la nuit de dimanche à lundi à 00h50. Son épicerie, selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), a été localisé à 30 km au nord-est de la wilaya de Djelfa.

Selon ce centre, cette secousse entre dans le cadre de l'activité sismique ordinaire de cette région. En effet, cette wilaya est classée zone à activité sismique régulière. « Il ne s'agit pas de réplique.

Cependant, il faut s'attendre à des répliques de faible magnitude variant entre 2 et 3,5 degrés sur l'échelle de Richter », a souligné un technicien du service de permanence du CRAAG. Et une réplique de 3,2 sur l'échelle de Richter a eu lieu, hier, à 10 heures 04. D'après la Protection civile, il n'y aurait pas de dégâts



notables à enregistrer.

Selon des témoignages, la population n'a pas cédé à la panique. Durant l'année 2006, 22 séismes ont été enregistrés à l'échelle nationale et ce, depuis celui du 10 février 2006, enregistré à 17 km au nord-ouest de Bordj-Bou-Arréridj, selon les données du CRAAG.

Au fait, le nord de l'Algérie est connu par son activité sismique. Toute la côte se situe dans une zone tectonique des plus propices aux tremblements de terre. La côte nord de

l'Algérie est traversée par une limite de plaques lithosphériques continentales convergentes : la plaque eurasiatique, au nord, chevauche la plaque africaine au sud. C'est dans cette faille de chevauchement que se déclenchent les séismes de la région.

Pour rappel, un tremblement de terre de magnitude 5,1 sur l'échelle de Richter a été enregistré dans la nuit du 16 décembre dernier vers 20h34 dans la wilaya de Chlef. L'épicentre de ce tremblement de terre a été

localisé par le CRAAG au niveau de la localité « Bouchitane », située à 11 km au nord-ouest du chef-lieu de la commune de Tadjna qui se trouve dans la partie nord-ouest de la wilaya de Chlef.

Ce tremblement de terre qui a été ressenti dans le chef-lieu de la wilaya de Ain Defla, situé pourtant à 60 km de la ville de Chlef, a rappelé à la population les anciens séismes les plus meurtriers qui ont touché cette région, en particulier celui du 10 octobre 1980 d'une magnitude de 7,1 sur l'échelle de Richter qui a fait 2 633 morts, 8 369 blessés, 348 disparus, des milliers de sinistrés et 70% des habitations détruites, selon le CRAAG.

La même wilaya a connu, le 9 septembre 1954, un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter qui a fait 1 243 victimes et causé la destruction de 20 000 habitations, selon la même source.

Meriem Ouyahia

## BOUIRA

# L'ex-maire d'El-Hachimia et ses adjoints acquittés

Accusés de détournement de biens appartenant à la collectivité locale, le maire d'El-Hachimia, M. Mohamed, ainsi que ses deux adjoints et le secrétaire général par intérim, qui avaient été condamnés en première instance à une année de prison ferme, viennent d'être totalement disculpés et acquittés par la cour de Bouira.

En effet, les avocats des quatre mis en cause ont, ce mardi au niveau de la cour dans un procès en appel, largement démontré à l'assistance l'insistance du dossier à charge.

Tout a commencé lorsque le ministère de la Solidarité par l'intermédiaire de la DAS de Bouira a informé

l'APC d'El-Hachimia d'un don de cinq machines à coudre. Dans le dossier à charge, il est fait état de l'attribution de ces machines à l'épouse du maire ainsi qu'aux autres femmes proches des élus. Cette affaire, qui a été traitée au tribunal de Bouira, a été sanctionnée par la condamnation des quatre mis en cause à un an de prison ferme chacun.

Or, ce mardi, lors des plaidoiries des avocats des prévenus, il ressortait que toute l'affaire n'a été en fin de compte qu'une machination contre principalement le maire, qui, dit-on, était proche de Benflis.

Ainsi, d'après les plaidoiries, l'on apprendra que des machines suppo-

sées être octroyées aux femmes proches de ces élus, il n'en était point. Toute l'histoire, c'était une liste provisoire établie par le P/APC juste pour avoir l'aval de la daïra et de la DAS de la wilaya. Ces machines, qui ne sont jamais parvenues à El-Hachimia, devaient être octroyées par délibération pour des femmes nécessiteuses de la commune.

Après ces plaidoiries, et malgré le rappel par le procureur de la République de la responsabilité du maire dans l'établissement de cette liste provisoire, les quatre prévenus, trois élus et le SG par intérim furent acquittés.

Y. Y.

## AFFAIRE DES DEUX QUINTAUX DE KIF DECOUVERTS AU PORT DE BEJAIA

# Un officier des douanes et un officier de la PAF sous mandat de dépôt

Douze personnes présumées complices dans un important réseau de trafic de drogue démantelé au port de Béjaïa, il y a moins d'une dizaine de jours, lorsque les services des douanes ont réussi à découvrir deux quintaux de kif traité dissimulés dans la carcasse d'un fourgon

aménagé qui s'appropriait à embarquer sur Marseille à bord du car-ferry Le Méditerranée de la SNCM, ont été présentées devant le magistrat instructeur du tribunal d'Akbou la semaine écoulée et placées sous mandat de dépôt, a-t-on appris de source judiciaire. Parmi les personnes arrê-

tées, figurent huit douaniers dont un officier et un autre officier de la police des frontières, selon notre source.

La même source précise que suite aux renseignements fournis par l'auteur du spectaculaire trafic de drogue, répondant aux initiales B. S., originaire d'El-

Tarf, les enquêteurs de la police judiciaire de Béjaïa ont procédé à l'arrestation de deux autres individus en possession de 56 kg de kif traité.

Une affaire qui promet de graves rebondissements, a-t-on encore appris.

A. K.